

RESPECT DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES COLLÈGUES

COMMUNIQUÉ

Paris, le 18 septembre 2025

La Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université (SoPHAU) exprime sa très vive préoccupation quant au respect de la liberté d'expression et au traitement actuellement réservé à cinq de nos collègues à propos du colloque *Les histoires juives de Paris (Moyen Âge et Époque moderne)* qui s'est tenu cette semaine au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme (MahJ), à Paris.

Les cinq collègues se sont retirés du projet en juillet quand une nouvelle version du programme montrait comme financeurs des organismes en lien avec des institutions gouvernementales israéliennes et le domaine militaire. Ils n'ont pas publicisé leur retrait – qui n'était pas concerté –, n'ont pas appelé au boycott des chercheurs israéliens mais ont dénoncé ce partenariat et la mise devant le fait accompli.

Le 10 septembre, le MahJ a publié un communiqué qui n'est pas conforme aux raisons du retrait des cinq enseignants-chercheurs. De ce fait, et par cette publication, ceux-ci ont été soumis à la vindicte publique et médiatique, la plupart des articles publiés dans la presse et sur les réseaux sociaux étant à charge et relayant la fausse information : de façon très inquiétante, la ministre de la Culture les a accusés d'antisémitisme en invoquant « une question de justice et de politique pénale », le Crif a appelé à des « sanctions », la Licra a dénoncé un « crachat idéologique », un député de l'Assemblée nationale a évoqué une « faillite morale ». Les noms des cinq collègues ont été diffusés sans leur accord et ceux-ci sont victimes, depuis la fin de la semaine dernière, de cyberharcèlement, d'insultes et d'intimidations diverses, de la part d'anonymes et de collègues. Le 15 septembre, une tribune, comportant de graves inexactitudes dans ses accusations, a été publiée dans *Le Monde*. Le même jour, deux collègues qui participaient au colloque ont été aussi pris à parti et décriés après avoir publiquement manifesté leur soutien aux cinq collègues et rappelé le nécessaire respect de la liberté académique.

Face aux menaces, deux de nos cinq collègues ont demandé dans l'urgence, le week-end dernier, la protection fonctionnelle de leur université, qu'ils ont immédiatement obtenue : c'est dire l'extrême gravité de la situation aux yeux mêmes des autorités universitaires qui ne peuvent engager à la légère cette procédure.

Que l'on partage ou non leur position, ces cinq collègues n'ont fait qu'exercer leur droit (article L. 952-2 du code de l'éducation) :

« Les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du présent code, les principes de tolérance et d'objectivité. Les libertés académiques sont le gage de l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche français. Elles s'exercent conformément au principe à caractère constitutionnel d'indépendance des enseignants-chercheurs ».

Face aux dérives actuelles et à ces atteintes graves à la liberté d'expression et à la liberté académique, la SoPHAU condamne les intimidations et les menaces dont sont victimes les cinq collègues attaqués ; plus largement, elle s'inquiète des opérations politiques, médiatiques et académiques répétées pour empêcher les prises de position critiques à l'encontre des massacres et des destructions perpétrés par l'actuel gouvernement israélien. Elle assure ces collègues de leur soutien ferme et entier.

Signataires du texte :

Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université (SoPHAU)
Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG)
Collectif Aggiornamento Histoire Géographie